

LES CONTRATS SUR SEINE AMONT

COMITER SEINE AMONT 21 mars 2023



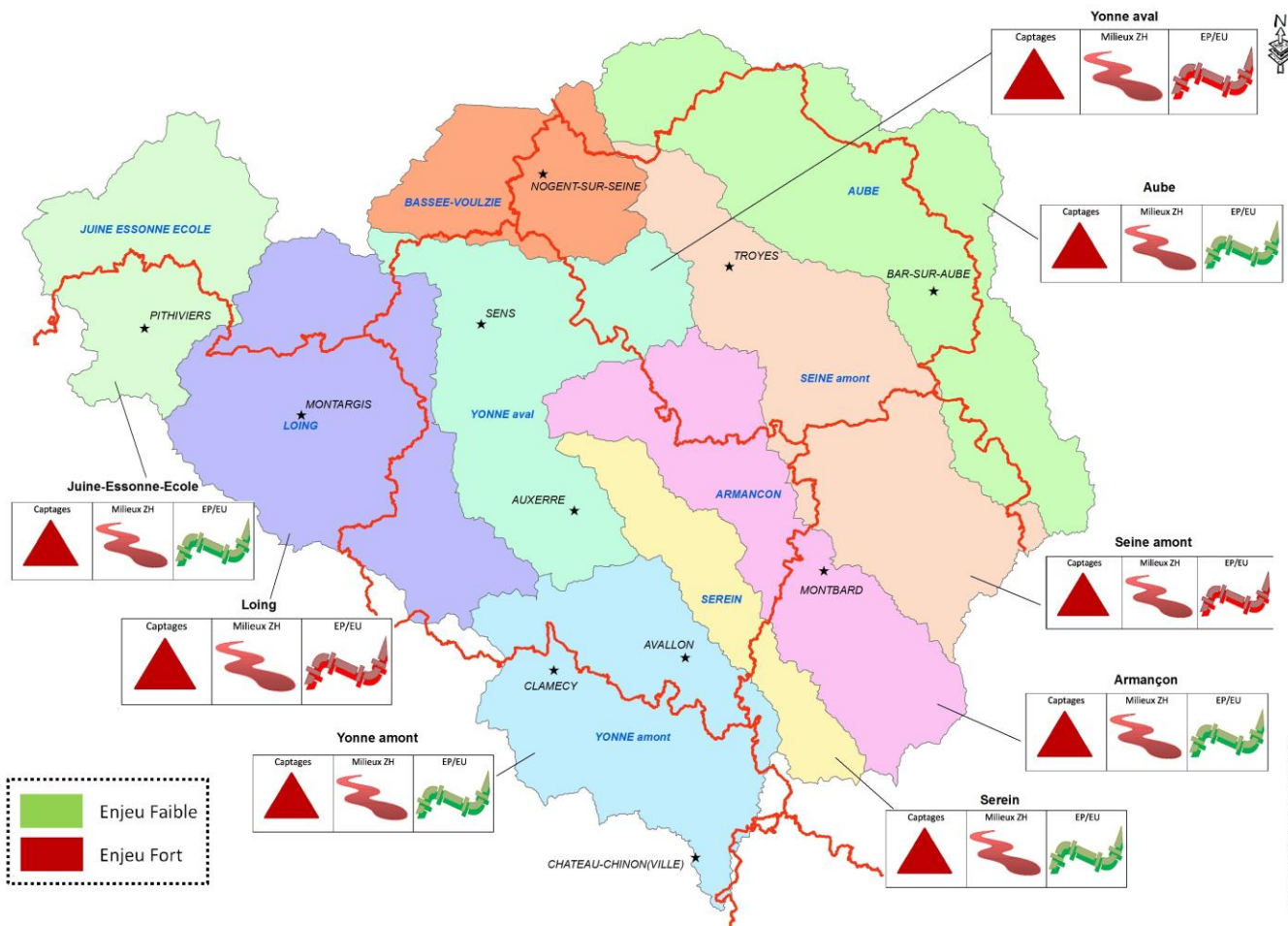
STRATEGIE DE CONTRACTUALISATION SUR SEINE-AMONT

Stratégie de contractualisation : juin 2019

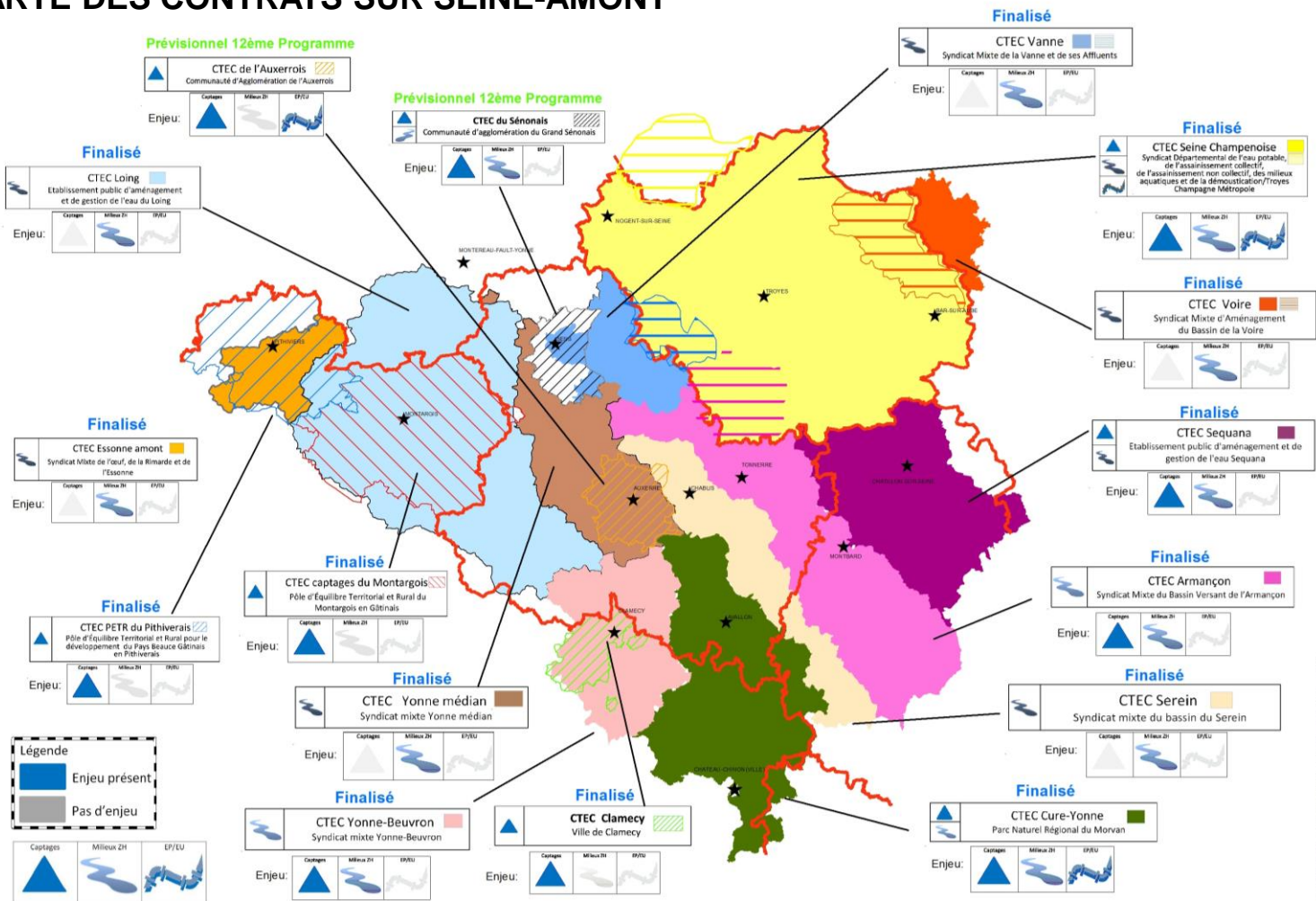
➤ Les bases de la réflexion :

- Recherche de territoires **pertinents** (bassins versants)
- Contrat passé avec une ou plusieurs structures **compétentes** sur la ou les thématiques faisant l'objet des enjeux identifiés
- Privilégier les **contrats monothématiques** compte-tenu de la bonne couverture du territoire par les structures de bassin GEMAPI et dans le but de simplifier et faciliter l'émergence, l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des contrats
- Réserver les contrats multithématiques à des cas particuliers (multi compétence du maître d'ouvrage, présence d'un SAGE, etc.) ou en présence d'enjeux forts nécessitant une **coordination** des différents acteurs
- Favoriser la coordination des actions portées par des maîtres d'ouvrages différents sur la même thématique sur un même territoire par le biais du contrat de territoire
- **Encourager le rapprochement** de structures aux compétences identiques dans un souci de mutualisation des moyens (le CTEC est une solution possible parmi d'autres).

CARTE DES ENJEUX SUR SEINE-AMONT



CARTE DES CONTRATS SUR SEINE-AMONT



CONTRATS DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT EN SEINE-AMONT

- 14 CTEC signés
 - 64 % monothématique (36 % au niveau bassin)
 - 50 % multi-partite (76 % au niveau bassin)
- 5 multi-thématiques, dont 3 Protection de la ressource et milieu/zone humide et 2 Protection de la ressource, zone humide et EU/EP
- 9 monothématiques, dont 6 Milieu/Zone humide et 3 protection de la ressource.
- 52 postes d'animateurs financés pour 49,70 ETP.
- Un montant total de travaux dans les programmes d'actions de près de 140 Millions €

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS TERRITORIAUX SUR SEINE-AMONT

BILANS A MI-PAROURS

- 7 CTEC ont déjà passé leur « mi-parcours » et réalisé leurs bilans : EPAGE Loing, Seine Champenoise (SDDEA-TCM), SMORE, CURE-YONNE, SEQUANA, SEREIN, et VOIRE
- Engagements à mi-parcours : 40% d'engagement financier du programme d'action et démarrage d'au moins deux actions emblématiques = réalisé pour 6 d'entre eux. Des points de vigilance restent toutefois nécessaires (engagement des travaux suite aux études notamment)
- Seul le CTEC du SEREIN n'atteint pas l'objectif financier des 40% à mi-parcours.
- D'autres bilans mi-parcours CTEC à venir avec des résultats variables.

Des opérations d'envergure ou emblématiques réalisées

- **Armançon** : Restauration morphologique (reméandrage + effacement plan d'eau)
Chesley / Etourvy



- **Loing** : Mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition foncière sur l'ensemble du bassin versant.

→ L'animation territoriale paraît souvent indispensable pour faire émerger ces opérations.

BILAN A MI-PAROURS : qu'en ressort-il ?

→ Un bilan à mi-parcours ce ne sont pas seulement des chiffres mais aussi une réunion spécifique d'échanges avec le maître d'ouvrage porteur du CTEC.

- L'outil contrat est bien perçu par les maîtres d'ouvrages ; même si on entend parfois « *C'est le CTEC de l'agence* ». Quelle corrélation avec la condition de signature d'un CTEC pour le financement de certaines animations ?
- La COVID 19 a fortement impacté la réalisation des études et travaux, mais les maitres d'ouvrage ont réussi à « tenir le cap ».
- Le suivi et le rapportage lié au CTEC est réalisée par un des animateurs techniques → Jugé chronophage par les maitres d'ouvrage.
- La thématique protection de la ressource est la plus difficile à faire vivre : multiplicité d'acteurs, lourdeur réglementaire, immobilisme, et résultats peu visibles.
- Tendance générale : turn-over important des animateurs ainsi que difficulté à les recruter.

CONCLUSIONS - PERSPECTIVES

- Les enseignements de ces bilans mi-parcours sont intéressants mais il semble important d'attendre la réalisation complète des CTEC, qui sont une évolution majeure du 11^{ème} programme.
- L'association maître d'ouvrage, volonté politique et animateurs semble être la clé de la réussite d'un CTEC. Financement des postes d'animateur conditionné au contrat, à conserver ?
- Vigilance sur les indicateurs de résultat et le temps consacré au suivi. Quelle exploitation de ces éléments ?
- Plan d'action pluriannuel / Déclinaison des enjeux territoriaux/ Priorisation des actions → les CTEC semblent être d'un apport essentiel.
- 12^{ème} programme. Vers une confirmation des CTEC ?